

LES ASSOCIATIONS FACE AU COVID-19 : RÉSULTATS D'ENQUÊTES

La pandémie a mobilisé les associations sanitaires et caritatives qui ont pris une part active à la gestion de la crise. Dans le même temps, les mesures prises pour la contrer ont brutalement mis à l'arrêt la plupart des autres activités.

Passé l'effet de sidération, dirigeants, bénévoles et salariés ont, rapidement et à distance, retrouvé le chemin du dialogue, de la réflexion et de la prise de décision pour proposer des activités adaptées aux circonstances et préparer la reprise. Volontaires, les équipes se montrent toutefois prudentes face aux multiples incertitudes et aux lourdes conséquences attendues au plan économique.

UNE DÉMARCHÉ COORDONNÉE ET SPONTANÉE

Dès l'entrée en vigueur du confinement, le 17 mars dernier, une volonté partagée s'est exprimée d'observer au plus près la façon dont les associations allaient gérer la situation et dans quelle mesure elles allaient pouvoir continuer à jouer leur rôle citoyen et d'amortisseur social. L'équipe de Recherches & Solidarités a tout naturellement répondu présente à l'appel du Mouvement associatif¹ pour rejoindre la démarche coordonnée autour du Réseau national des maisons des associations (RNMA), de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJE PVA) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, démarche à laquelle se sont ensuite associés le Conseil national des employeurs d'avenir (CNEA) et France générosités.

Une première enquête a été réalisée auprès de 23 000 responsables associatifs au cours du confinement, entre le 20 mars et le 10 mai². Elle a été suivie d'une seconde enquête, dès le début du déconfinement, entre le 18 mai et le 15 juin, auprès de 13 500 responsables³.

Organisée et exploitée sur ressources propres de chacun des partenaires, cette démarche visait les objectifs suivants :

- donner la parole aux responsables associatifs pour recueillir leurs témoignages sur la façon dont ils vivaient la situation, tentaient de s'y adapter ;
- analyser les impacts humains et économiques dans ces circonstances inédites ;
- préciser les moyens qui leur permettraient, à court et moyen terme, de les limiter ;
- appréhender la capacité de mobilisation des acteurs associatifs en direction de leurs bénévoles, de leurs adhérents et, plus généralement, face à cette situation exceptionnelle ;
- apporter également des enseignements utiles aux pouvoirs publics, notamment le ministère en charge des associations, aux collectivités territoriales et aux acteurs de l'accompagnement pour mettre en place les soutiens nécessaires à la reprise des activités associatives.

L'exploitation des résultats a été réalisée par l'équipe de Recherches & Solidarités, selon la méthode des quotas appliquée aux critères de secteurs d'activité et de taille des associations : budget pour celles qui n'emploient pas de salariés, effectifs pour les employeuses. Au-delà des repères globaux au plan national, des résultats pour chacune des régions ont permis aux acteurs, dans les territoires, de dialoguer avec leurs partenaires respectifs. Des analyses pointues ont également été menées pour prendre en compte la diversité des situations. À titre d'exemple, les résultats de la seconde enquête ont été exploités pour les seules associations implantées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et pour celles situées en zones rurales fragiles.

Les différentes analyses réalisées ont été publiées au fur et à mesure de leurs avancées afin de partager le plus vite possible ces témoignages et de faire entendre la voix des associations auprès des pouvoirs ●●●

1. JA 2020, n° 617, p. 6, obs. E. Benazeth.

2. Recherches & Solidarités, ministère de l'Éducation nationale, Le Mouvement associatif, RNMA, « #Covid-19 : quels impacts sur votre association ? », 9 avr. 2020, JA 2020, n° 618, p. 6, obs. E. Benazeth.

3. JA 2020, n° 621, p. 11, obs. E. Benazeth ; Le Mouvement associatif, RNMA, Recherches & Solidarités, DJEPVA, « #Covid-19 : où en sont les associations après le confinement ? », juin 2020, JA 2020, n° 623, p. 10, obs. E. Autier.

●●● publics, ministères et parlementaires, mobilisés autour de la gestion de la crise et de la mise en place des mesures de soutien.

COUP D'ARRÊT IMMÉDIAT AUX ACTIVITÉS

Dès le début du confinement, 65 % des associations sont mises en sommeil de fait (70 % parmi les plus petites associations et 76 % dans le secteur du sport), 23 % enregistrent une réduction sensible d'activité et seulement 7 % parviennent plus ou moins à fonctionner (5 % de non-réponses).

L'immense majorité des associations qui organisent des événements ont été contraintes de les annuler en raison du confinement ou des mesures barrières qui

l'ont suivi. En moyenne, cela a été le cas de 80 % des associations, et cette proportion va jusqu'à 90 % dans les secteurs de l'environnement et de la culture.

APRÈS LA SIDÉRATION, L'ACTION

En direction des acteurs de l'association

Dès le début du confinement, les responsables associatifs ont pu s'exprimer dans le cadre de la première enquête nationale⁴ qui a été largement diffusée sur la Toile. Le nombre de réponses a augmenté très rapidement (900 par jour en moyenne au cours des premières semaines), illustrant le besoin de s'exprimer de la part des responsables associatifs. Un découpage en quatre

segments de plus de 3 000 réponses chacun, correspondant à quatre périodes successives, a permis d'observer l'évolution des mesures prises par les associations au fil du temps, ce à compter du 17 mars, jour du confinement. Une préoccupation a été quasiment immédiate, dès la première semaine de confinement, et s'est renforcée régulièrement : celle de garder le contact avec les bénévoles avec trois objectifs complémentaires (v. tableau) et le reprendre au plus vite avec les adhérents et les bénéficiaires. Bien sûr, la priorité était d'avoir de leurs nouvelles, mais le souhait était aussi de relayer les messages officiels.

Dans une démarche citoyenne

À la même période, 46 % des responsables associatifs se disaient prêts à se mobiliser et à mobiliser leurs bénévoles dans l'intérêt général – sous réserve, bien sûr, d'une bonne protection des bénévoles eux-mêmes et d'être guidés par les autorités sanitaires. Cette proportion grimpe à 54 % dans l'éducation populaire et à 59 % dans les associations engagées dans la vie locale. Au-delà des intentions, 13 % des associations étaient déjà mobilisées : il s'agit de celles du domaine sanitaire, social et caritatif.

UNE NÉCESSAIRE RÉORGANISATION

Atouts du numérique

Certaines associations (16 %) ont manqué de temps, de moyens, de recul pour adapter leur fonctionnement pendant le confinement. Environ un quart ne l'ont pas jugé utile, souvent celles dont les activités étaient totalement rendues impossibles et qui préféreraient attendre un retour « à la normale ».

RELATIONS DES ASSOCIATIONS AVEC LEURS BÉNÉVOLES, ADHÉRENTS ET BÉNÉFICIAIRES

J = jour du confinement (17 mars)	J + 8	J + 10	J + 15	J + 18
Ont maintenu des relations avec les bénévoles				
Dans un esprit de solidarité (échanges à distance)	59 %	61 %	64 %	67 %
Par la poursuite d'activités à distance lorsqu'elles le permettent	41 %	40 %	42 %	43 %
Par des échanges d'information sur la vie actuelle de l'association	27 %	29 %	29 %	29 %
Ont repris et gardé le contact avec les adhérents et bénéficiaires				
Pour prendre des nouvelles	52 %	56 %	60 %	64 %
Pour relayer les messages officiels	44 %	48 %	50 %	52 %
Pour proposer des animations/activités à distance	16 %	21 %	21 %	24 %

Lecture : 59 % des associations ont maintenu des relations avec leurs bénévoles dans un esprit de solidarité dans les 8 jours qui ont suivi le confinement. Elles étaient 61 % dans les 10 jours, 64 % dans les 15 jours et 67 % dans les 18 jours.

Source : enquête réalisée entre le 20 mars et le 10 mai 2020 auprès de 23 000 responsables associatifs. Traitements Recherches & Solidarités.

4. Enquête « #Covid-19 : quels impacts sur votre association ? », préc., réalisée du 20 mars au 10 mai 2020.

À leurs côtés, une large majorité des associations (57 %) ont repensé leur organisation. Le numérique a joué pour elles un rôle essentiel, que ce soit pour travailler ou garder le lien à distance (34 %), pour mettre en place de nouvelles pratiques en matière de gouvernance (23 %), pour revoir les relations avec les adhérents et/ou les bénéficiaires (23 %), ou encore pour adapter et faciliter les relations entre bénévoles (18 %). Les témoignages sont nombreux d'associations qui ont profité de cette pause pour redessiner leurs priorités, monter des projets, proposer des formations à leurs bénévoles et à leurs salariés...

Toujours le sens du collectif

Les relations entre dirigeants ont été déterminantes pour maintenir un minimum d'activité à distance. Fidèles à leur mode de gouvernance, les équipes se sont mobilisées et ont fonctionné collectivement d'une manière satisfaisante pour 34 % d'entre elles (et jusqu'à 40 % dans le secteur sanitaire et social), collectivement mais avec quelques difficultés pour 17 %, parfois seulement avec une partie des dirigeants pour 32 %. Les témoignages de solitude sont finalement rares : 16 % des dirigeants, plus souvent dans les très petites associations et dans celles de défense des droits et des causes, avouent qu'ils se sont parfois sentis un peu seuls.

ENTRE INCERTITUDES ET RÉELLES CRAINTES POUR L'AVENIR

Interrogés dans la première enquête pendant le confinement, 21 % des dirigeants déclarent que leur association a moins de

trois mois de trésorerie devant elle, ce qui est communément estimé comme un minimum par les représentants du secteur associatif et ses partenaires. Au début du déconfinement, cette proportion est passée de 21 % à 24 % et à plus de 30 % dans les services économiques et de développement local ainsi que dans les associations dont le budget est supérieur à 200 000 euros.

La situation est plus tendue aussi parmi les employeurs puisque 31 % estiment qu'ils ont moins de trois mois de marge. Cette proportion est plus importante encore parmi les associations de plus de 10 salariés.

Ce premier indicateur objectif concernant la trésorerie s'accompagne d'une grande incertitude face à l'avenir et de réelles craintes de la part d'une majorité de dirigeants. En moyenne, 56 % affirment que la crise aura un impact négatif sur leurs finances, avec une perte des revenus d'activité (49 % et 66 % parmi les employeurs), une baisse des ressources provenant des cotisations (27 %), des dépenses réalisées devenues inutiles faute d'avoir pu organiser des événements (20 % et 24 % parmi les employeurs) et aussi la crainte de perdre des subventions publiques (12 %). Sans oublier les 22 % qui estiment qu'il est encore trop tôt pour répondre à cette question.

S'agissant de l'exécution du projet de budget 2020, l'incertitude subsiste aussi pour 27 % des responsables. Seulement 18 % pensent pouvoir assurer au moins 80 % des prévisions, 21 % entre 60 % et 80 % des prévisions, 17 % n'espèrent pas plus qu'une réalisation entre 40 % et 60 % du projet. Ainsi, 16 % pensent que l'année 2020 affichera moins de 40 % des recettes prévues, dont 2 %

n'écartent pas le risque d'un dépôt de bilan, soit environ 30 000 associations en projection nationale. Cette proportion est un peu plus élevée parmi les employeurs (2,5 %, soit 4 000 en projection sur les 157 500 associations ayant employé des salariés en 2019⁵).

Incertaines toujours, et plus forte encore, concernant le maintien ou non des partenariats. Au printemps, près de 40 % des responsables n'ont aucune idée de la position que tiendront leurs financeurs publics ou privés, eux-mêmes très affectés par la crise – cette proportion est encore plus élevée dans les petites associations et dans le sport – et 21 % des dirigeants s'attendent à une révision à la baisse ou à des tensions. Rares mais qui méritent d'être soulignées, des situations encourageantes sont signalées : 3 % des associations ont tissé de nouvelles coopérations à l'occasion de la crise et 4 % ont renforcé des partenariats antérieurs.

En matière d'emploi, la seconde enquête dévoile en mai-juin que 33 % des associations pourraient être contraintes de réduire leurs effectifs salariés – davantage dans l'enseignement, l'éducation populaire, l'environnement et le tourisme social – et que 20 % reporteraient des recrutements prévus avant la crise. Loin de compenser ces prévisions négatives, seulement 8 % pourraient recruter de nouveaux salariés pour faire face à la situation.

LE RECOURS AUX MESURES DE SOUTIEN

Des besoins très tôt exprimés

Face à des circonstances exceptionnelles et brutales, l'incapacité à mesurer ●●●

5. Derniers chiffres de l'Acoss-Urssaf et de la Mutualité sociale agricole (MSA) présentés et analysés dans Recherches & Solidarités, « La France associative en mouvement », 18^e éd., sept. 2020.

●●● les conséquences est légitime. Les inquiétudes s'affirment. Dès le confinement, 55 % des dirigeants pressentent que les impacts économiques seront significatifs. Ils constatent d'ores et déjà une perte de revenus d'activité et perçoivent que bien des dépenses engagées deviendront de fait inutiles. Ils craignent pour la mobilisation de leurs bénévoles (37 %), notamment parmi les plus âgés. Plus de 20 % misent sur le maintien de leurs partenariats financiers et sur des facilités de trésorerie.

Dans une faible proportion de 7 % (100 000 associations environ), dans une proportion plus importante parmi les employeurs (23 %, soit environ 37 000 associations), des associations ont déjà activé, en avril, les solutions financières proposées par le Gouvernement ou les collectivités (régions, départements, communes et intercommunalités). Mais 23 % des responsables indiquent qu'ils n'ont pas connaissance des mesures proposées.

À cette période, les deux solutions le plus souvent activées sont les délais de paiement d'échéances sociales et/ou fiscales et les mesures proposées à l'échelle des territoires. Le bilan effectué à la sortie du confinement montre que la proportion des associations ayant sollicité une des mesures proposées a doublé (14 %), sans compter les 3 % ayant déposé une demande sans succès au moment de l'enquête et les 6 % ayant prévu de le faire.

Ainsi, avant l'été, les trois quarts environ des responsables n'ont pas manifesté le souhait d'utiliser ces dispositifs : 18 % par méconnaissance de leur existence ou de leurs conditions d'application, 30 % estimant

qu'aucune mesure ne leur correspondait et 29 % estimant que cela n'était pas nécessaire au regard de la situation de leur association. Cette dernière proportion monte à 36 % dans les plus petites associations, mais est inférieure à 20 % dans la culture, l'éducation populaire et l'environnement.

Par ailleurs, si les collectivités ont été moins sollicitées avant l'été, elles peuvent s'attendre à devoir traiter de nombreux dossiers, tout particulièrement de la part des petites et moyennes associations. Environ 40 % des responsables envisagent en effet de se tourner vers elles à court terme.

Cas particulier des employeurs

Si plus de 80 % des 1,5 million d'associations ne reposent que sur l'engagement bénévole, 157 500 associations⁶ emploient plus de 1 835 000 salariés pour une masse salariale de 40,6 milliards d'euros. Ces derniers chiffres de l'année 2019, issus de l'Acoss-Urssaf et de la Mutualité sociale agricole (MSA), illustrent le poids économique et social que représente le secteur associatif.

Directement concernées par certaines mesures, les associations employeuses ont été logiquement plus nombreuses à les solliciter (23 % dans la première enquête, passant à 36 % dans la seconde) : dans l'ordre, en bénéficiant des délais de paiement d'échéances sociales ou fiscales, tout particulièrement parmi les plus grandes associations, dans l'enseignement, l'économie et le développement local, puis en recourant au fonds de solidarité, tout particulièrement parmi les employeurs de plus de 10 salariés et dans le secteur culturel.

S'agissant de leurs salariés, 69 % des employeurs associatifs ont eu recours au chômage partiel pendant le confinement et 67 % ensuite. La proportion reste élevée avant l'été, et environ 40 % d'entre eux pensent avoir toujours besoin de la mesure en fin d'année.

53 % ont mis en place le télétravail (55 % lors du déconfinement) et 24 % ont proposé des arrêts de travail indemnisés pour garde d'enfants. Le travail en présentiel s'est limité à 13 % des associations au cours du confinement et s'est étendu à 37 % des employeurs, progressivement, à partir du 11 mai.

DANS LA PERSPECTIVE DE LA REPRISE

Au moment de la seconde enquête – période de déconfinement progressif –, seulement 24 % des responsables associatifs prévoient un redémarrage de l'activité de leur association avant la fin de l'été. Une large majorité (58 %) le repoussent en septembre. Et pour 18 % des répondants, il est encore trop tôt pour se prononcer. Le climat d'incertitude générale et les conditions requises conduisent à la prudence.

De nombreux freins

Les réponses des 13 500 responsables associatifs interrogés au cours de la seconde enquête expliquent les raisons de leur frilosité (v. graphique 1).

Trois types de préoccupations se démarquent facilement. Apparaissent en premier lieu la nécessité d'assurer la protection des personnes (membres, bénévoles, salariés, etc.) et celle de disposer des condi-

6. Dont plus de 20 000 comportant plus de 20 salariés.

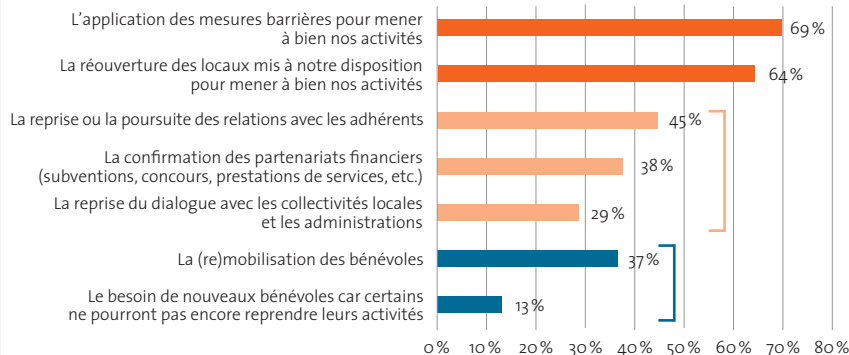
tions matérielles indispensables. Vient ensuite le retour des adhérents qui, naturellement, justifie la reprise d'activité et qui, au travers des cotisations, complète aussi le souhait de voir se restaurer les partenariats financiers et le dialogue avec les collectivités et les administrations, comme autant d'éléments répondant au besoin de visibilité financière. Le troisième type de préoccupations concerne l'indispensable ressource humaine bénévole, essentielle pour gérer la reprise d'activité.

Les attentes en réponse

Une question de la seconde enquête visait à renseigner tout particulièrement les pouvoirs publics, les collectivités et l'ensemble des structures d'accompagnement à la vie associative. Comment pouvaient-ils accompagner la reprise des activités associatives, plus que jamais utiles pour venir au secours des plus fragiles, redonner vie aux territoires, faire revivre le lien social... ? 10 principaux besoins ont été exprimés par les dirigeants, auxquels on demandait de ne retenir que quatre sujets réellement prioritaires (v. graphique 2).

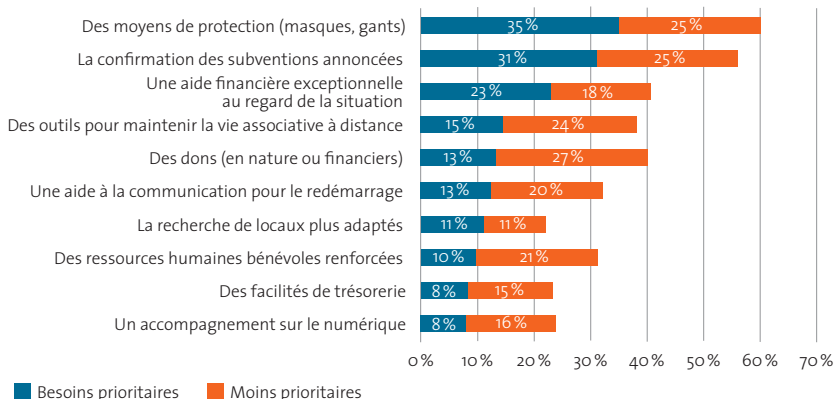
Au regard de ce bilan détaillé, outre les réponses aux principales préoccupations exprimées concernant l'application des mesures barrières et le besoin de visibilité financière, on insistera sur l'importance des outils pour maintenir la vie associative à distance (près de 40 % en cumul) et, corrélativement, un besoin d'accompagnement sur le numérique (24 % en cumul). On notera également le besoin d'aide à la communication pour le redémarrage après une aussi longue pause.

GRAPHIQUE 1 – Depuis le déconfinement, quelles sont vos préoccupations immédiates concernant la reprise d'activité de votre association ?



Source : enquête réalisée entre le 18 mai et le 15 juin 2020 auprès de 13 500 responsables associatifs. Traitements Recherches & Solidarités.

GRAPHIQUE 2 – De quelle nature sont vos besoins pour mener à bien vos actions dans les semaines à venir ?



Source : enquête réalisée entre le 18 mai et le 15 juin 2020 auprès de 13 500 responsables associatifs. Traitements Recherches & Solidarités.

Les premières attentes conservent le même ordre de priorité, qu'il s'agisse des associations sans salarié ou des employeuses. Mais les responsabilités de ces dernières les invitent à se montrer plus affirmatives : elles

sont 41 % à souhaiter des moyens de protection (+ 6 points), 41 % à en appeler à une confirmation des subventions annoncées et 33 % à revendiquer une aide financière exceptionnelle (+ 10 points). ■

AUTEUR Cécile Bazin
TITRE Directrice-cofondatrice de Recherches & Solidarités



AUTEUR Jacques Malet
TITRE Président-cofondateur de Recherches & Solidarités